

# LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

## Anglais professionnel et anglais juridique

Date de création : 18/01/2017 · Dernière mise à jour : 30/09/2026

### Bienvenue

Vous êtes inscrit(e) à une formation Linguid France et nous vous en remercions. Ce livret rassemble les informations utiles au bon déroulement de votre parcours : organisation, formateurs, suivi, certification, interlocuteurs et démarche en cas de difficulté.

### Qui sommes-nous ?

Linguid France est un organisme de formation spécialisé en langues, installé à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). Depuis 2012, nous formons des professionnels à l'anglais professionnel et à l'anglais juridique, principalement en coaching individuel à distance.

Nos offres de formation :

- **Anglais professionnel** : [linguid.net/anglais-professionnel/](https://linguid.net/anglais-professionnel/)
- **Anglais juridique et certification CAJA** : [certification-caja.fr](https://certification-caja.fr)

### Le déroulement de votre formation

Votre formation est individuelle et se déroule à 100 % à distance, en classe virtuelle (Zoom ou Teams), le plus souvent à raison d'une séance d'une heure par semaine. La durée, les dates et le programme figurent dans votre convention et votre convocation.

Chaque parcours est construit à partir de vos objectifs professionnels. Les séances suivent la pédagogie par objectifs et la pédagogie explicite : découverte, apports, mise en application sur des situations réelles de votre poste (réunions, e-mails, négociations, contrats, échanges avec des clients ou des confrères), puis synthèse. Vous êtes au cœur de la formation : votre formateur s'appuie sur votre expérience pour compléter et corriger vos pratiques.

#### Campus, votre espace de formation en ligne

Entre les séances, vous réalisez des travaux personnels (intersession) sur **Campus**, notre plateforme de formation. Vous y retrouvez vos supports, vos exercices, les ressources (fiches, études de cas, vidéos) et les commentaires de votre formateur.

#### Se connecter aux séances

Au plus tard la veille de chaque séance, votre formateur vous envoie le lien de connexion. Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez vos courriers indésirables puis contactez-nous au 04 68 88 49 91. Au jour et à l'heure prévus, cliquez sur le lien, patientez en salle d'attente, puis activez caméra et micro. Modes d'emploi : Zoom [support.zoom.us/hc/fr](https://support.zoom.us/hc/fr) et Teams [support.microsoft.com/fr-fr/teams](https://support.microsoft.com/fr-fr/teams)

### Vos formateurs

Nos formations sont animées par des coachs anglophones expérimentés, dont plusieurs juristes et avocats.

| Anglais juridique / CAJA                                                                    | Anglais professionnel                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Stéphanie Cooper-Slockyj                                                                    | Louise Garavaglia                                                                                       |
| Natasha Costello                                                                            | Hannah Durrant                                                                                          |
| Leone Crinnion                                                                              | Leone Crinnion                                                                                          |
| Lynsey Redfern                                                                              | Anna Malzy                                                                                              |
| Louise Kulbicki                                                                             | Profils : <a href="https://linguaid.net/anglais-professionnel/">linguaid.net/anglais-professionnel/</a> |
| Profils : <a href="https://certification-caja.fr/equipe/">certification-caja.fr/equipe/</a> |                                                                                                         |

## Les certifications



**CAJA – Communiquer en anglais juridique des affaires**, certification enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences sous le n° RS6810. Certificateur : Linguaid France. Vos épreuves sont corrigées par une évaluatrice qui n'a pas été votre formatrice ; les résultats sont ensuite validés par un jury de délibération présidé par Joss Frimond. Les modalités détaillées figurent dans le règlement de certification, disponible sur simple demande. Contact : [certification@linguaid.net](mailto:certification@linguaid.net)

**English 360°**, certification d'anglais professionnel enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences sous le n° RS7637 (certificateur : Azure Solutions – The English Quiz ; Linguaid est centre agréé). L'épreuve se passe en ligne, avec surveillance à distance, et évalue votre niveau CECRL dans les cinq compétences. Le certificat est délivré à partir du niveau A2 dans chaque compétence ; à défaut, une attestation d'accomplissement est remise.

Les informations pratiques pour passer votre certification vous sont communiquées avec votre convocation.

## Suivi et évaluation de votre formation

- **Avant la formation** : un test de niveau et un entretien oral de positionnement, réalisé par un membre de l'équipe pédagogique, permettent de définir vos objectifs et votre programme. Si votre niveau réel diffère de celui constaté au positionnement, votre programme est ajusté dès les premières séances.
- **Pendant la formation** : émargement en ligne à chaque séance, évaluations formatives (exercices, quiz, mises en situation) et échanges réguliers avec votre formateur sur votre progression.
- **À la fin de la formation** : évaluation des acquis (et certification, si elle est prévue à votre programme) et questionnaire de satisfaction.
- **Deux à trois mois après** : un questionnaire, par e-mail ou par téléphone, sur la mise en pratique dans votre poste. Il nous permet aussi d'identifier avec vous d'éventuels besoins complémentaires.

Vous recevez en fin de parcours une **attestation de fin de formation** indiquant votre assiduité et le niveau d'acquisition des objectifs, ainsi que, le cas échéant, votre certificat ou le résultat de votre certification. Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition sur demande.

## Notre engagement qualité

Linguaid France est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Cette certification atteste du respect du Référentiel national qualité, qui porte notamment sur :

- l'information du public sur nos prestations, leurs délais d'accès et les résultats obtenus ;
- l'identification précise des objectifs et leur adaptation à chaque public ;
- l'adaptation de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi et de l'évaluation ;

- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement ;
- la qualification et le développement des compétences de nos formateurs ;
- le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations.

## Réclamations et difficultés rencontrées

Toute difficulté ou insatisfaction concernant votre formation (contenu, formateur, organisation, planning, certification...) peut être signalée à tout moment, par vous-même, votre employeur ou votre financeur :

- par e-mail : **jfr@linguaïd.net**
- par téléphone : **04 68 88 49 91**
- par courrier : Linguaïd France SAS, 2 rue Hergé, 66750 Saint-Cyprien

Vous pouvez aussi en faire part directement à votre formateur, qui la transmet au référent pédagogique, Joss Frimond.

Chaque réclamation fait l'objet d'un **accusé de réception sous 48 heures ouvrées** et d'une **réponse écrite sous 15 jours maximum**, précisant la solution proposée. Elle est enregistrée dans notre registre des réclamations et des incidents et suivie jusqu'à sa clôture. Les réclamations et les appréciations des stagiaires sont analysées au moins une fois par an pour améliorer nos formations.

## Accessibilité et situation de handicap

Nos formations se déroulent à distance, en séances individuelles, ce qui facilite leur adaptation. Si vous êtes en situation de handicap ou avez un besoin particulier, temporaire ou permanent, contactez notre référente handicap, **Catherine Frimond-Laubiès**, à **cfr@linguaïd.net** ou au **04 68 88 49 91**, idéalement avant le début de la formation. Nous étudions avec vous les adaptations possibles (rythme, durée des séances et des épreuves, supports, matériel) et, si nécessaire, nous vous orientons vers un partenaire spécialisé (Agefiph, Cap emploi).

## Règlement intérieur

Le règlement intérieur de Linguaïd France, applicable à toutes nos formations et certifications, figure en **annexe de ce livret**. Merci d'en prendre connaissance avant le début de votre formation.

## Vos interlocuteurs

| Rôle                                          | Contact                                      |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Référent pédagogique et qualité               | Joss Frimond – jfr@linguaïd.net              |
| Administratif, planning et référente handicap | Catherine Frimond-Laubiès – cfr@linguaïd.net |
| Responsable pédagogique anglais professionnel | Louise Garavaglia – lga@linguaïd.net         |
| Certification CAJA                            | certification@linguaïd.net                   |
| Téléphone                                     | 04 68 88 49 91                               |

**Nous vous souhaitons une excellente formation !**

Joss Frimond, Président

## ANNEXE – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Version du 30/09/2026 – applicable à toutes les formations et certifications de Linguid France (Langues, LangueXpert, Impact des formations).

### Préambule

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les apprenants inscrits à une action de formation ou de certification organisée par Linguid France, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de Perpignan, dont le siège social est situé 2 rue Hergé, 66750 Saint-Cyprien. Linguid France est enregistrée comme organisme de formation auprès du préfet de région sous le numéro 91 66 01 620 66.

Linguid France est également organisme certificateur des certifications inscrites au Répertoire spécifique « Communiquer en anglais juridique des affaires (CAJA) » (RS6810) et « Former de manière innovante en langues vivantes » (RS7208).

Conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail, le présent règlement a pour objet :

- d'établir les règles générales applicables aux apprenants ;
- de préciser les règles d'hygiène et de sécurité ;
- de définir les règles disciplinaires ;
- d'encadrer le déroulement des formations et des évaluations et certifications ;
- d'informer les apprenants de leurs droits et obligations, notamment en formation à distance.

Il est remis à chaque apprenant avant l'entrée en formation ou en certification, en annexe du livret d'accueil.

### Article 1 – Champ d'application

Le présent règlement s'applique à toute personne participant à une action de formation organisée par Linguid France ou se présentant à une évaluation de certification, quel que soit le lieu (présentiel, classe virtuelle, visioconférence, plateforme de formation en ligne, locaux de l'entreprise cliente) et quel que soit le financement (individuel, employeur, OPCO, France Travail, CPF).

### Article 2 – Règles générales de fonctionnement

#### 2.1. Assiduité et ponctualité

L'apprenant s'engage à participer aux séances prévues, à respecter les horaires communiqués, à prévenir le formateur ou l'administration en cas d'absence ou de retard, et à émarger électroniquement à chaque séance. Toute absence non justifiée peut entraîner l'interruption de la formation, le non-financement par le financeur ou l'impossibilité de se présenter à la certification.

#### 2.2. Comportement et respect d'autrui

Sont strictement interdits : les propos ou comportements discriminatoires, le harcèlement moral ou sexuel, les menaces, violences verbales ou attitudes déplacées, et toute perturbation volontaire d'une séance de formation ou d'évaluation.

#### 2.3. Enregistrements audio et vidéo

L'enregistrement des séances (Zoom, Teams, présentiel) est interdit aux apprenants, sauf autorisation écrite de Linguid France.

## Article 3 – Charte de participation en formation à distance

En formation à distance, l'apprenant s'engage à se connecter sous ses nom et prénom réels, à activer sa caméra lorsque cela est demandé, à disposer d'une connexion stable, à ne pas interrompre les séances pour des motifs personnels et à respecter la confidentialité des contenus et des échanges.

Linguaid France utilise notamment Zoom et Microsoft Teams (classes virtuelles), Campus (plateforme de formation en ligne), ManageAll (gestion administrative, émargement et questionnaires), Google Workspace et Microsoft 365, ainsi que, pour certains programmes, les plateformes des certificateurs partenaires.

## Article 4 – Hygiène et sécurité

Lorsque la formation se déroule dans des locaux tiers (entreprise cliente, salle louée), l'apprenant respecte les consignes de sécurité et d'incendie du site, les règles de circulation et les procédures d'accueil des personnes en situation de handicap. Il signale immédiatement tout incident ou situation dangereuse.

## Article 5 – Sanctions disciplinaires

Conformément aux articles R.6352-4 à R.6352-8 du Code du travail, les sanctions susceptibles d'être prononcées sont : l'avertissement écrit, le blâme, l'exclusion temporaire ou définitive de la formation, et l'exclusion d'une session de certification (plagiat, tricherie, fraude, comportement perturbateur). Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'apprenant ait été informé par écrit des griefs retenus et mis en mesure de présenter ses observations.

## Article 6 – Procédure disciplinaire

La procédure comprend la notification écrite des faits reprochés, la possibilité pour l'apprenant de s'expliquer au cours d'un entretien, une décision motivée de Linguaid France et, le cas échéant, la communication écrite de la sanction. L'employeur ou le financeur est informé de la sanction lorsque la formation est prise en charge par lui.

## Article 7 – Prévention des discriminations et du harcèlement

En application des articles L.1132-1, L.1152-1 et L.1153-1 du Code du travail, toute discrimination fondée sur un motif prohibé, tout harcèlement moral ou sexuel, toute atteinte à la dignité et toute création d'un environnement intimidant ou offensant sont interdits. Tout apprenant témoin ou victime peut saisir immédiatement le référent pédagogique : [jfr@linguaid.net](mailto:jfr@linguaid.net) – 04 68 88 49 91.

## Article 8 – Protection des données personnelles (RGPD)

Linguaid France applique le Règlement général sur la protection des données. Les données collectées (identité, coordonnées, informations professionnelles, données pédagogiques et d'évaluation, données de connexion, réponses aux questionnaires, résultats de certification) sont utilisées uniquement pour la gestion administrative, le suivi pédagogique, l'évaluation des compétences, l'inscription aux certifications et l'édition des attestations et certificats. Linguaid France fait appel aux prestataires suivants : Google, Microsoft, Zoom, ManageAll, MailChimp, Pipedrive. Aucune donnée n'est vendue ni transmise à des tiers non autorisés. Droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité : [jfr@linguaid.net](mailto:jfr@linguaid.net).

## Article 9 – Règles relatives aux certifications

Le candidat à une certification s'engage à respecter les consignes des évaluateurs, à se soumettre au protocole d'identification (pièce d'identité), à réaliser les épreuves seul, sans aide interdite, et à garder un comportement respectueux.

- **CAJA (RS6810)** : tout acte de tricherie entraîne l'annulation de l'épreuve et l'impossibilité de repasser la certification pendant 12 mois. Les résultats sont communiqués dans un délai maximum de 30 jours. Contact : certification@linguid.net
- **LangueXpert (RS7208)** : les modalités d'évaluation, de délibération et de recours figurent dans le règlement de certification, disponible sur simple demande.
- **Certifications délivrées par des certificateurs partenaires** (English 360°, Learning Transfer Designer, Kirkpatrick) : le règlement propre à chaque certificateur s'applique en complément du présent règlement.

## Article 10 – Accès des personnes en situation de handicap

Linguid France applique le principe d'égalité d'accès aux formations et certifications et propose notamment des aménagements de rythme et de durée d'épreuve, des supports adaptés, une assistance technologique et la mise en relation avec les référents handicap partenaires. Contact : Catherine Frimond-Laubiès, référente handicap – cfr@linguid.net – 04 68 88 49 91.

## Article 11 – Réclamations

Toute difficulté ou insatisfaction concernant une formation ou une certification peut être signalée à tout moment, par l'apprenant, son employeur ou son financeur, par e-mail (jfr@linguid.net), par téléphone (04 68 88 49 91) ou par courrier (Linguid France SAS, 2 rue Hergé, 66750 Saint-Cyprien), ou auprès du formateur, qui la transmet au référent pédagogique. Chaque réclamation fait l'objet d'un accusé de réception sous 48 heures ouvrées et d'une réponse écrite sous 15 jours maximum, et est enregistrée dans le registre des réclamations et des incidents.

## Article 12 – Responsabilité de l'apprenant

L'apprenant est responsable du bon usage des outils numériques mis à sa disposition, de la confidentialité des documents, de l'entretien de son matériel en formation à distance et de la bonne garde de ses identifiants de connexion.

## Article 13 – Publicité du règlement

Le présent règlement est remis à l'apprenant avant l'entrée en formation, en annexe du livret d'accueil. Il peut être transmis au financeur (OPCO, France Travail, entreprise) et s'applique à toutes les sessions à compter du 30/09/2026.